

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BUTHIERS



6.f - Plan des zones à risques d'exposition au plomb Pour approbation



L'ensemble du département de la Seine et Marne est classé en zone à risques d'exposition au plomb pour toutes constructions antérieures à 1948 (arrêté N° 00 DDASS 06 SE du 2 juin 2000).